

5

CONCLUSION

La répression du financement du terrorisme est un objectif ambitieux et sa réalisation dépendra de la capacité des États à mettre rapidement en place une législation adaptée et des mécanismes d'exécution adéquats. Pour les pays qui ont déjà adopté les lois et mis en place les mécanismes d'exécution nécessaires pour réprimer le blanchiment de capitaux, les mesures législatives supplémentaires pour s'attaquer au financement du terrorisme sont limitées, mais les mécanismes supplémentaires d'exécution requis pour détecter et réprimer avec succès les cas de financement du terrorisme peuvent être considérables. Pour les pays dépourvus de structures administratives et légales, la tâche pourrait bien être plus rebutante. Le FMI (conjointement avec la Banque mondiale et de nombreuses organisations régionales) a mis en œuvre des programmes destinés à évaluer les cadres juridiques des pays en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et de répression du financement du terrorisme, et à offrir une assistance technique aux pays qui souhaitent aligner leurs cadres juridiques sur les normes et les règles internationales dans ce domaine.